



Mercredi le 8 juin 2016

École Saint-Léon-de-Westmount

360, avenue Clarke
Westmount (Québec) H3Z 2E6
Téléphone : (514) 596-5720
Télécopieur : (514) 596-5722

Madame, Monsieur,

Vous recevez aujourd'hui la dernière communication mensuelle de l'année 2015-2016. Nous ne pouvons terminer sans vous remercier, chers parents, pour votre collaboration et votre implication. À tous ceux et celles qui contribuent à la vie de l'école, sachez que notre partenariat école-famille accentue le sentiment d'appartenance de vos enfants, de nos élèves.

Dictée commanditée : 8400 \$ recueillis!

Merci et bravo de la part de la Fondation à tous les élèves et familles qui ont participé! Cet argent servira à financer toutes sortes de projets, matériel, livres, récompenses, sorties, etc. afin d'enrichir l'éducation à Saint-Léon.

La vérification des preuves de résidence est obligatoire

Cette opération est importante surtout si vous avez déménagé ou que vous prévoyez le faire. Nous vous demandons de le faire rapidement en vous présentant au secrétariat. C'est l'adresse de la résidence principale qui prime. Dans le contexte de surpopulation, nous devons garder les places pour les élèves du territoire. Les élèves qui se retrouvent en libre-choix peuvent continuer de fréquenter l'école St-Léon-de-Westmount à condition qu'il y ait de la place. Nous vous rappelons que ces élèves peuvent être déplacés à la rentrée scolaire. Merci à la majorité des parents qui ont fourni leurs deux preuves récentes. Merci aussi à ceux qui nous ont déjà informés qu'ils déménageront et/ou que leur enfant changera d'école.

Pourquoi il est important de payer les frais de service de garde et aussi les frais scolaires?

Avant que les élèves quittent le 21 juin, tous les parents doivent avoir acquitté les frais de service de garde et scolaires. La Commission scolaire envoie présentement des lettres aux parents qui ont encore des factures à payer. Il faut savoir que ce sont les élèves qui sont pénalisés quand les parents ne paient pas. D'abord, les enfants ne pourront pas être acceptés ni au service de garde ni au service de diner. Aussi, plusieurs activités sont financées sans ajout de frais aux parents. Nous remercions d'ailleurs les éducateurs, Micheline et Patrick pour faire en sorte que le service de garde de l'école St-Léon soit si actif et que les enfants s'y sentent si bien.

Inscrivez-vous à l'info St-Léon

<http://j.mp/infostleon> est l'adresse pour recevoir plusieurs informations. Consultez le site à chaque semaine.

Défi-avons le 3 juin ...bilan

Les enfants ont eu du plaisir et c'était beau de voir l'ingéniosité dans la construction des avions avec du matériel de récupération. L'activité a permis de remettre un montant de 562,40\$ à la Fondation de l'école. Merci à toutes nos familles pour leur participation ainsi qu'à mesdames Papaie et Guez pour l'organisation.

Cafétéria

Fin des activités le 10 juin. Dès le 13 juin, tous les élèves doivent prévoir un lunch.

Conseil d'établissement

Nous avons terminé les activités pour l'année 2015-2016. Un merci très sincère à nos parents qui s'investissent au sein de ce comité. Des postes seront disponibles pour la prochaine année scolaire et nous sollicitons déjà ceux et celles qui ont un intérêt à se présenter. Les élections auront lieu lors de l'assemblée générale des parents le 13 septembre. L'assemblée de la Fondation suivra immédiatement après. La convocation à ces assemblées sera transmise à la rentrée.

À retenir...

13 juin Journée pédagogique

21 juin Dernière journée de classe

Avant le 10 juillet Envoi du bulletin et des documents de la rentrée par la poste

Nous vous souhaitons un bel été ensoleillé et reposant!

La direction,

Lili Beaumont

Lili Beaumont



Commission
scolaire
de Montréal